



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 28 JANVIER 2016 À 18 H 30 AU 80 AVENUE  
GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3**

### PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente  
M. Jean-François Trépanier, vice-président  
M. Jean Hébert, président-directeur général  
Mme Lise Coulombe  
M. François-Régis Fréchette  
M. Michel Hébert  
M. Mathieu Nadeau  
Mme Johanne Paradis  
Mme Julie Pépin  
Mme Louise Poirier, membre observateur  
Mme Sylvie Rocheleau  
M. Michel Roy  
D<sup>r</sup> Jean-Marc Sauvé  
Mme Monique Séguin  
M. Gilbert Whiteduck

### ABSENCES MOTIVÉES

Mme Murielle Laberge

### PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint  
M. Denis Chénier, directeur général adjoint  
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières  
Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ)  
Mme Gail Ryan, directrice des soins infirmiers (DSI)  
Mme Martine Potvin, directrice adjointe à la DSI  
M. Robert Giard, directeur adjoint des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques  
M. Benoît Gauthier, adjoint au président-directeur général  
M. Mathieu Ouellet, président du conseil multidisciplinaire (CMu)  
M. André Petit, agent de planification, de programmation et de recherche  
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information  
Mme Geneviève Côté, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé

### Environ 10 personnes assistent à la rencontre

#### Ordre du jour

- 01 VERIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 02-1 Séance du 2015-12-17
  - 02-2 Tableau des suivis
- 03 RAPPORTS D'ACTIVITES
  - 03-1 Rapport du Président-directeur général
  - 03-2 Mission, vision et valeurs du CISSS de l'Outaouais
- 04 PÉRIODE DE QUESTIONS – 19 h à 19 h 30  
Période de questions du public
- 05 PRÉSENTATION
  - 05-1 Bilan régional P.7 entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 – Mme Constance Vanier, DQÉPÉ
- 06 AFFAIRES MÉDICALES
  - 06-1 Statuts et privilèges – libération d'un poste
  - 06-2 Désignation de Dr Khalid Azzouzi – programme de lutte contre le cancer
  - 06-3 Privilèges de recherche
- 07 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE
  - 07-1 Mot du président
  - 07-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-01-07
  - 07-3 Règlement sur la régie interne du conseil d'administration
  - 07-4 Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration
  - 07-5 Formulaires



No de résolution  
ou annotation

- « Engagement personnel et affirmation d'office de l'administrateur » des membres du conseil d'administration
- Déclaration des intérêts du membre
- 07-6 Nomination des présidents des comités de vérification, de gouvernance et d'éthique, et de vigilance et de la qualité
- 08 COMITE DE VIGILANCE ET DE LA QUALITE
- 08-1 Mot de la présidente : résumé de la rencontre du 2016-01-11
- 08-2 Recommandation sur le port de la carte d'identité
- 09 COMITÉ DE VÉRIFICATION
- 09-1 Mot du président
  - État de la situation financière à la période 9
  - Performance financière
  - Processus budgétaire annuel – séance plénière 2016-04-07
- 09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2015-12-08
- 09-3 Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour présentation au MSSS
- 09-4 Politique sur la provision pour créances douteuses et la radiation des mauvaises créances
- 10 COMITÉ DE RÉVISION
- 10-1 Mot du président
- 11 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES
- 11-1 Règlements sur la régie interne d'un conseil multidisciplinaire– M. Mathieu Ouellet, président CMu
- 11-2 Politique d'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques
  - Mme Gail Ryan, DSI et Mme Martine Potvin, dir. adj. SI, M. André Petit APPR à la DSI
- 11-3 Politique de communication interne et externe – M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG
- 12 DIVERS
- 12-1 RAMQ – Ajout de signataires autorisés pour un établissement
- 13 CORRESPONDANCE
- 13-1 Lettre de réponse FIQ concernant les heures d'ouverture des services de cafétérias
- 13-2 Lettre des médecins gynéco-obstétrique
- 13-3 Comité d'éthique de la recherche – Lettre annonçant la suspension des activités
- 13-4 Lettre de réponse APTS concernant le programme de formation des gestionnaires
- 13-5 Lettre de réponse à une employée de l'équipe de suivi intensif
- 14 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE  
10 mars 2016 – 80 avenue Gatineau, Gatineau
- 15 LEVÉE DE LA SÉANCE

**01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU que le point 07-6 « Nomination des présidents des comités de vérification, de gouvernance et d'éthique, et de vigilance et de la qualité » soit déplacé au point 07-1;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

**02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**02-1 Séance du 17 décembre 2015**

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 17 décembre 2015 tel que déposé.

CISSSO-004-2016



No de résolution  
ou annotation

## 02-2 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
04	Période de questions • APTS	Deux lettres-réponses ont été acheminées à M. Benoît Audet, de l'APTS concernant les heures d'ouverture des services de cafétérias (voir point 13-1) et la formation sur la gestion socialement responsable (voir point 13-4).
04	Période de questions • Équipe de suivi intensif	Une lettre-réponse a été acheminée à Mme Catherine La France concernant une problématique rencontrée par l'équipe de suivi intensif (voir point 13-5).
06-3	Nomination des médecins examinateurs	Les contrats des médecins examinateurs ont été acheminés selon les directives du MSSS. Un médecin s'est désisté du poste depuis et n'a pas signé le contrat.
08	Adoption de politiques et règlements	La politique sur la conduite responsable en recherche, a été amendée selon les suggestions des membres du conseil d'administration et le document final suit le processus normal de diffusion à l'interne.
10-1	Nomination d'un responsable des sages-femmes	Une copie de la résolution a été acheminée à Mme Parvin Makhzani.
10-2	Modification à l'organigramme pour intégrer la responsable du service de sage-femme	Le nouvel organigramme a été acheminé au MSSS.

## 03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 03-1 Rapport du président-directeur général, M. Jean Hébert

- Le PDG participait le 26 janvier à un comité de gestion du réseau :
  - La nomination de membres aux postes vacants des conseils d'administration devrait suivre dans les prochaines semaines;
  - Dossier clinique informatisé : une base de données sera implantée dans tous les établissements du Québec, d'abord dans les hôpitaux, puis dans les autres services;
- Les 314 gestionnaires du CISSS de l'Outaouais étaient conviés hier (27 janvier) à un avant-midi de présentation de la mission, de la vision et des valeurs du CISSS de l'Outaouais. Les attentes signifiées envers les cadres ont été déposées et expliquées.
- En date du 18 janvier, tous les postes de cadres cliniques étaient nommés et la « bascule » des activités cliniques a démarré.
- Le CISSS de l'Outaouais vit une période mouvementée avec plus de 600 déménagements de bureaux en janvier et février.
- Le PDG livre des informations en lien avec un article dans le Journal Le Droit, concernant le parcours clinique d'un usager. Même si aucune plainte n'a pas été déposée officiellement dans le dossier, le commissaire aux plaintes et à la qualité des services de même que le coroner enquêteront sur le sujet.

### 03-2 Mission, vision et valeurs du CISSS de l'Outaouais

Le document cité en titre est déposé par le PDG qui en présente les principaux éléments, ainsi que le processus de consultation qui a précédé la réalisation du document.



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-006-2016

ATTENDU QUE le conseil d'administration d'un centre intégré de santé et de services sociaux administre les affaires d'un tel établissement et, le cas échéant, celles d'un établissement regroupé et en exerce tous les pouvoirs, à l'exception de ceux attribués aux membres d'une personne morale visée à l'article 139 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour l'application des articles 180, 181.1, 262.1, 322.1 et 327 de cette loi.

ATTENDU QUE la mission, la vision et les valeurs de l'organisation constituent un document phare pour le conseil d'administration, les gestionnaires, les professionnels et le personnel et dans l'exercice de leurs fonctions;

ATTENDU QUE Le conseil d'administration organise les services de l'établissement dans le respect des orientations nationales (article 28 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

ATTENDU QUE la document « Mission, vision et valeurs du CISSS de l'Outaouais » respecte les orientations ministérielles;

ATTENDU QU'un exercice de consultation a été mené auprès des directeurs du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU QU'en vertu des normes d'Agrément Canada, il incombe au conseil d'administration de définir les valeurs de l'organisme;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la mission, la vision et les valeurs du CISSS de l'Outaouais tels que déposés.

#### 04 PÉRIODE DE QUESTIONS

Un représentant du public s'est préalablement inscrit sur la liste prioritaire et pose sa question:

- M. Benoît Audet, répondant politique pour l'Outaouais de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé, dépose un article et demande un complément d'information sur la question formulée lors du dernier conseil d'administration portant sur la formation socialement responsable donnée aux gestionnaires : « que peut-on envisager en terme d'impacts concrets sur les salariés ? »

La présidente accepte la question écrite déposée et le PDG s'assurera qu'une réponse sera faite à M. Audet.

#### 05 PRÉSENTATIONS

##### 05-1 Bilan régional P.7 entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 – Mme Constance Vanier, DQÉPÉ

Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ) dépose un bilan mi-annuel de l'entente de gestion et d'imputabilité (au 17 octobre 2015). Sur un total de 91 indicateurs :

- 35 indicateurs (39 %) sont atteints à 100 %;
- 14 indicateurs (15 %) sont atteints à 90 % ou plus;
- 22 indicateurs (24 %) sont atteints à moins de 90 %;
- Pour 20 indicateurs (22 %), les données sont non disponibles.



No de résolution  
ou annotation

Au final, selon la tendance observée, on prévoit que 88 % des indicateurs seront atteints, et 10 % en voie d'être atteints.

Une présentation plus en détail a été faite en séance plénière.

## 06 AFFAIRES MÉDICALES

### 06-1 Statuts et privilèges – libération d'un poste

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 12 janvier 2016;

ATTENDU le statut et les privilèges octroyés au département d'anesthésiologie-réanimation le 25 janvier 1995;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 17 décembre 2015 (résolution CISSSO-344-2015) concernant la suspension du statut et des privilèges de Dr Peter Solomon au sein du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU le décès de Dr Peter Solomon ;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LIBÉRER le poste de Dr Peter Solomon au département d'anesthésiologie-réanimation en date de son décès, soit le 27 décembre 2015.

### 06-2 Désignation de Dr Khalid Azzouzi – programme de lutte contre le cancer

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 12 janvier 2016;

ATTENDU le programme de cancérologie et le plan directeur dont le Québec s'est doté pour répondre aux besoins de la population;

ATTENDU que le réseau de cancérologie du Québec a été créé pour la mise en œuvre du programme de cancérologie;

ATTENDU qu'en conséquence, un réseau hiérarchisé et intégré de cancérologie doit être implanté dans chacun des établissements du Québec;

ATTENDU que le modèle adopté requiert la création d'un tandem de gestion qui relève du directeur de programme de cancérologie;

ATTENDU que le tandem de gestion est composé de deux cogestionnaires, un cogestionnaire administratif et un cogestionnaire médical qui doit être entériné par le conseil d'administration, tel qu'attendu par le directeur de la Direction québécoise de cancérologie;

ATTENDU que la recommandation du Directeur des services professionnels, aussi Directeur du programme de cancérologie au CISSS de l'Outaouais;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ENTÉRINER la désignation de Dr Khalid Azzouzi au poste de directeur médical de cancérologie au CISSS de l'Outaouais.

CISSSO-005-2016

CISSSO-007-2016



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-008-2016

### 06-3 Octroi de privilèges de recherche

#### **Dre Julie Goudreault (14767), radio-oncologue**

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au CISSS de l'Outaouais de la part de Dre Julie Goudreault, radio-oncologue;

ATTENDU que Dre Julie Goudreault détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Dre Julie Goudreault par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais pour une période équivalente à ses privilèges de pratique;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Dre Julie Goudreault dans l'axe de recherche cancérologie du CISSS de l'Outaouais.

#### **Mme Rachel Thibeault, ergothérapeute (14739)**

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au CISSS de l'Outaouais de la part de Mme Rachel Thibeault, ergothérapeute;

ATTENDU que Mme Rachel Thibeault détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Rachel Thibeault par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais pour une période de trois ans à la suite de l'octroi par le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Rachel Thibeault au CISSS de l'Outaouais.

#### **Mme Claudine Jacques, professeure**

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au CISSS de l'Outaouais de la part de Mme Claudine Jacques, professeure;

ATTENDU que Mme Claudine Jacques détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Claudine Jacques par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais

CISSSO-009-2016



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-010-2016**

pour une période de trois ans à la suite de l'octroi par le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Claudine Jacques dans l'axe de recherche psychosociale du CISSS de l'Outaouais.

## **07 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

### **07-1 Nomination des présidents des comités de vérification, de gouvernance et d'éthique, et de vigilance et de la qualité**

Le nouveau Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais transfère au conseil d'administration la responsabilité de nommer les présidents des trois comités nommés en titre.

ATTENDU les résolutions CISSSO-262-2015, CISSSO-263-2015, CISSSO-264-2015 entraînant la formation du comité de vérification, du comité de vigilance et de la qualité et du comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU que le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais adopté le 29 octobre 2015 mandatait chacun de ces comités pour la nomination de leur président;

ATTENDU que le comité de vérification, le comité de vigilance et de la qualité et le comité de gouvernance et d'éthique ont procédé à la nomination de leur président dans le respect du processus établi dans la version initiale du Règlement sur la régie interne;

ATTENDU l'adoption du nouveau Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais qui stipule que la nomination des présidents de ces trois comités doit être faite par le conseil d'administration;

ATTENDU les recommandations des trois comités de confirmer les membres préalablement nommés au poste de président;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes à la présidence des dits comités :

- Comité de vérification : M. Michel Hébert
- Comité de gouvernance et d'éthique : M. Michel Roy
- Comité de vigilance et de la qualité : Mme Murielle Laberge

### **07-2 Mot du président**

M. Michel Roy, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait le bilan des activités du comité :

- Deux réunions ont eu lieu, soit le 7 janvier et le 13 janvier 2016;
- Les membres du comité ont discuté de leur rôle, ainsi que de la mission, vision et valeurs du CISSS de l'Outaouais;

**CISSSO-011-2016**



No de résolution  
ou annotation

- Le comité a analysé la nouvelle version du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais et en propose l'adoption;
- Le comité a analysé le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais et en propose l'adoption;

#### **07-3 Procès-verbal de la rencontre du 2016-01-07**

Dépôt du document.

#### **07-4 Règlement sur la régie interne du conseil d'administration**

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté le « Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais » lors de la séance du 29 octobre 2015 (Résolution CISSSO-259-2015).

ATTENDU QUE dans un souci d'efficience, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avait proposé aux conseils d'administration un projet type de règlement sur la régie interne de celui-ci ;

ATTENDU QUE diverses modifications et commentaires avaient été acheminés au MSSS qui a proposé une nouvelle version du projet type de règlement;

ATTENDU QUE l'un des rôles du comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais consiste à établir et mettre à jour les règles de gouvernance pour la conduite des affaires de l'établissement;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a analysé la nouvelle version proposée du Règlement, y a apporté diverses améliorations et modifications et en a recommandé l'adoption lors de sa séance du 7 janvier 2016;

ATTENDU QUE le comité de vérification a analysé la section 8 sur les signatures et institutions financières le 19 janvier 2016 et n'émet aucune réserve quant à son contenu;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration renoncent à l'avis de 30 jours prescrit pour l'adoption, la modification ou l'abrogation du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais tel que stipulé par l'article 75 dudit règlement;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ABROGER le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais adopté le 29 octobre 2015 et de le remplacer par la version déposée, qui entre en vigueur au moment de son adoption.

#### **07-5 Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration**

ATTENDU QUE la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, le 9 février 2015 a entraîné la création d'un conseil d'administration pour le CISSS de l'Outaouais qui doit se doter d'un code d'éthique et de déontologie conformément à l'article 181.0.0.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-013-2016**

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonctions d'élaborer ce code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration conformément à l'article 3.0.4 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30);

ATTENDU QUE dans un souci d'efficience, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a proposé aux conseils d'administration un projet type code d'éthique et de déontologie des membres de conseils d'administration;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a analysé le projet de code d'éthique et de déontologie, y a apporté diverses améliorations et modifications et en a recommandé l'adoption lors de sa séance du 13 janvier 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais;

#### **07-6 Formulaires**

Dépôt de deux formulaires que les membres du conseil d'administration devront signer pour la prochaine séance prévue le 10 mars 2016 :

- « Engagement personnel et affirmation d'office de l'administrateur » des membres du conseil d'administration;
- Déclaration des intérêts du membre.

### **08 COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ**

#### **08-1 Mot de la présidente : résumé de la séance du 2016-01-11**

En absence de la présidente du comité de vigilance et de la qualité, la secrétaire du comité, Mme Sylvie Rocheleau livre un résumé de la première séance qui avait lieu le 11 janvier 2016 :

- Lors de cette rencontre, Mme Constance Vanier, (DQEPE) a expliqué le soutien que sa direction apportera au comité;
- Le tableau de suivi 2015-2016 des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD a été présenté. À ce jour, sept visites d'évaluation ont été effectuées dans l'Outaouais;
- Le rapport mi-annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016 a été présenté de même que les suivis des recommandations en date du 18 décembre;
- Un plan de travail du comité de vigilance et de la qualité, élaboré par la direction de la qualité, évaluation, performance et éthique, ainsi qu'un calendrier de rencontres, ont été présentés par Mme Constance Vanier.

#### **08-2 Recommandation sur le port de la carte d'identité**

Le Comité de vigilance et de la qualité a déposé une recommandation sur le port de la carte d'identité au CISSS de l'Outaouais.

ATTENDU que toute personne qui dispense des services dans le CISSS de l'Outaouais ou au nom de celui-ci doit porter sa carte d'identité officielle de façon visible et en tout temps, et ce, dans le cadre de ses fonctions;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-014-2016**

ATTENDU les recommandations à ce sujet du comité de vigilance et de la qualité et du commissaire aux plaintes et à la qualité des services;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER la Direction générale du CISSS de l'Outaouais afin qu'elle implante les mesures visant à assurer le port de la carte d'identité pour l'ensemble du personnel, des médecins et des bénévoles dans toutes ses installations, qu'elle assure un suivi sur le port de la carte d'identité et qu'elle fasse rapport sur l'implantation des mesures et l'état des résultats.

## **09 COMITÉ DE VÉRIFICATION**

### **09-1 Mot du président**

Le président du comité de vérification, M. Michel Hébert, accompagné du directeur des ressources financières, M. Stéphane Pleau, donnent des informations diverses:

- État de la situation financière à la période 9 : on maintient la projection d'un déficit d'environ 8,7 M\$ à la fin de l'année financière;
- Performance financière : le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comparant les performances financières des CISSS au Québec a été déposé et discuté au comité de vérification. Le rapport permettra d'analyser les données et établir des cibles pour atteindre l'équilibre budgétaire.

### **09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2015-12-08**

Dépôt du document.

### **09-3 Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour présentation au MSSS**

ATTENDU QUE le rapport cumulatif et prévisionnel (RR-444) de la septième période de l'établissement prévoit un déficit du fonds d'exploitation de l'ordre de 8,7 M\$ pour l'exercice 2015-2016;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux demande à ce que l'établissement dépose un plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB) avant le 1er février 2016, suite à son approbation par le conseil d'administration de l'établissement;

ATTENDU QUE le PREB déposé par la direction de l'établissement inclut un ensemble de mesures n'ayant aucun impact sur l'offre de service à la population;

ATTENDU QUE le rendement projeté de ces mesures permet un retour à l'équilibre budgétaire de l'établissement pour l'exercice financier 2016-2017, en tenant compte des paramètres budgétaires actuels;

ATTENDU QUE l'implantation des mesures pourrait débuter avant la fin de l'exercice financier 2015-2016, contribuant à résorber le déficit anticipé au 31 mars 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**CISSSO-015-2016**



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-016-2016

D'ADOPTER le plan de retour à l'équilibre budgétaire, tel que présenté par la direction de l'établissement, pour soumission auprès des instances ministérielles concernées.

#### **09-4 Politique sur la provision pour créances douteuses et la radiation des mauvaises créances**

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Services sociaux demande que chaque établissement élabore une politique de régie interne sur la provision pour créances douteuses et la radiation des créances (réf. : manuel de gestion financière, principes directeurs, art. 2.1);

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit assurer une continuité dans sa gestion des comptes à recevoir et dans l'estimation annuelle de sa provision pour créances douteuses;

ATTENDU que la politique sur la provision pour créances douteuses et la radiation des créances a été créée pour tenir compte de la structure actuelle du nouveau service de la comptabilité en déterminant entre autres les responsabilités des autorisations de radiations des comptes à recevoir;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique sur la provision pour créances douteuses et la radiation des créances.

### **10 COMITÉ DE RÉVISION**

#### **10-1 Mot du président**

Le président du comité de révision, M. Michel Roy livre un résumé de la première séance qui avait lieu le 14 janvier 2016 :

- Les trois membres du comité ont pris connaissance du rôle du comité et proposeront à la prochaine séance du conseil d'administration une nouvelle version du Règlement de régie interne du comité;
- Une recommandation sera acheminée pour nommer un membre substitut;
- Le médecin examinateur en chef, Dr Martin Pham Dinh, a expliqué son rôle;
- Le président-directeur général adjoint, Dr Daniel Tardif, a expliqué le rôle de la direction générale;
- Le comité a débuté l'étude de deux dossiers de révision, et tiendra une deuxième rencontre afin d'entendre les demandeurs.

### **11 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES**

#### **11-1 Règlements sur la régie interne du conseil multidisciplinaire– M. Mathieu Ouellet, président CMu**

Le président du conseil multidisciplinaire (CMu) du CISSS de l'Outaouais, M. Mathieu Ouellet, dépose le document à être adopté. Le rôle du CMu a été expliqué plus en détail en séance plénière.

ATTENDU QUE dans un souci d'efficience, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avait proposé aux conseils multidisciplinaires un projet type de règlement sur la régie interne de celui-ci ;



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-017-2016

ATTENDU QUE le comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CISSS de l'Outaouais a adopté ses règlements lors de la séance tenue le 18 janvier 2016;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais, le conseil d'administration doit approuver les règlements de régie interne du conseil multidisciplinaire;

ATTENDU que le préambule « Mot du ministère » sera enlevé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER les Règlements sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de l'Outaouais tels qu'amendés.

**11-2 Politique d'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques**

Mme Gail Ryan, directrice des soins infirmiers, Mme Martine Potvin, directrice adjointe – soutien à la pratique à la Direction des soins infirmiers (DSI) et M. André Petit, agent de planification, de programmation et de recherche (APPR), présentent le document cité en titre dont le rôle est de baliser et définir toute mesure de contrôle à être utilisée.

La DSI formait en septembre 2015 un comité de travail ayant des expertises dans les services de santé mentale, jeunesse, déficience intellectuelle et troubles du spectre autistique, déficience physique et personnes âgées afin d'harmoniser les pratiques des établissements fusionnés. La nouvelle politique tient notamment compte du nouveau contexte découlant de la création du CISSS de l'Outaouais, de la situation de certains usagers dans des organismes communautaires, des résidences pour aînés ainsi que dans les ressources intermédiaires et les résidences de type familial. Des consultations ont été menées auprès de toutes les directions concernées, du Comité de coordination clinique, du Comité de direction, du Conseil des infirmières et infirmiers et du Conseil multidisciplinaire.

De la formation sur les mesures de contrôle sera offerte aux employés concernés. Le conseil d'administration demande également que les familles soient sensibilisées sur les principes et les directives de la politique.

ATTENDU l'article 118.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) qui édicte que « La force, l'isolement, tout moyen mécanique ou toute substance chimique ne peuvent être utilisés, comme mesure de contrôle d'une personne dans une installation maintenue par un établissement, que pour l'empêcher de s'infliger ou d'infliger à autrui des lésions »;

ATTENDU les orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle et le cadre de référence pour l'élaboration des protocoles d'application;

ATTENDU l'importance pour tout le personnel du CISSS de l'Outaouais de faire usage d'une mesure de contrôle de façon exceptionnelle, en dernier recours, après avoir envisagé toutes les mesures de remplacement possibles et seulement si la personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-018-2016**

ATTENDU les consultations menées auprès des instances concernées du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la Politique d'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques du CISSS de l'Outaouais.

### 11-3 Politique de communication interne et externe

M. Benoît Gauthier, adjoint au président-direction général dépose au conseil d'administration le document nommé en titre, dont les objectifs généraux sont :

- Fournir aux membres du conseil d'administration, aux gestionnaires, au personnel, aux médecins et aux bénévoles, un cadre de référence et d'orientation pour toutes les actions de communication, aussi bien pour les interventions à l'interne que les interventions à l'externe;
- Assurer la gestion et la coordination efficace de la communication à l'échelle de l'établissement et faire en sorte que celle-ci réponde aux divers besoins d'information en fonction des publics ciblés, tant à l'interne qu'à l'externe;
- Diffuser de l'information, permettant de faire comprendre les orientations, les décisions, le rôle, les programmes et les services du CISSS de l'Outaouais aux membres du conseil d'administration, aux gestionnaires, au personnel, aux médecins, aux bénévoles, aux partenaires et à la population;
- Améliorer la performance en favorisant l'adhésion aux objectifs de l'établissement et la mobilisation vers l'atteinte de ceux-ci, notamment par le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté.

## 12 DIVERS

### 12-1 RAMQ – Ajout de signataires autorisés pour un établissement

ATTENDU QUE le CISSS de l'Outaouais est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU QUE le CISSS de l'Outaouais doit identifier les signataires autorisés à attester de l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins, dentistes et optométristes exerçant dans l'établissement;

ATTENDU QUE toute modification à la liste de signataires autorisés doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration de l'établissement;

ATTENDU la recommandation de la Direction des services professionnels;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉSIGNER les personnes suivantes pour qu'elles soit autorisées à attester de l'exactitude des demandes de paiement

**CISSSO-019-2016**



No de résolution  
ou annotation

qui sont soumises pour des services rendus par les médecins, dentistes et optométristes exerçant dans le site Centre de réadaptation La RessourSe CISSS de l'Outaouais :

- Monsieur Bernard Cantin
- Madame Martine Tessier
- Madame Guylaine Trudel
- Monsieur Jean Dansereau

### 13 CORRESPONDANCE

#### 13-1 Lettre de réponse FIQ concernant les heures d'ouverture des services de cafétérias

Dépôt du document daté du 16 décembre 2015.

#### 13-2 Lettre des médecins gynéco-obstétrique

Dépôt d'une lettre des médecins du département de gynécologie-obstétrique du CISSS de l'Outaouais demandant l'intervention du conseil d'administration dans un dossier de recrutement d'un gynécologue oncologue.

Dans un document déposé séance tenante, le PDG et le directeur des services professionnels, Dr Guy Morissette, annoncent le recrutement du spécialiste.

#### 13-3 Comité d'éthique de la recherche (CÉR) – Lettre annonçant la suspension des activités

Dépôt du document.

Le PDG informe les membres du conseil d'administration que la coordination du CÉR sera maintenue par la coordonnatrice actuelle, Mme Josée Dupré, en attendant qu'elle soit remplacée dans les prochaines semaines par M. Paul-André Aubin, détenteur d'une maîtrise en Éthique.

Suite à une question des membres du conseil d'administration, M. Denis Chénier fera les vérifications nécessaires afin de valider si le CÉR peut cesser ses activités dans une situation semblable.

#### 13-4 Lettre de réponse APTS concernant le programme de formation des gestionnaires

Dépôt de la lettre du PDG datée du 15 janvier 2016 répondant à une question déposée par M. Benoît Audet, répondant politique pour l'Outaouais de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé, sur la formation socialement responsable s'adressant aux gestionnaires.

#### 13-5 Lettre de réponse à une employée de l'équipe de suivi intensif

Dépôt de la lettre du PDG datée du 12 janvier 2016 répondant à une question posée par une employée de l'équipe de soutien intensif lors de la période de question de la séance du 17 décembre 2015.

### 14 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

- 10 mars 2016, 80, avenue Gatineau, Gatineau.



No de résolution  
ou annotation

**15 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20 h 35.

\_\_\_\_\_  
Lucie Lalonde  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Jean Hébert  
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 10 mars 2016, résolution CISSSO-024-2016